

mon honorable collègue, ainsi que ceux de l'opposition officielle joueront pleinement leur rôle dans le travail du comité.

Des voix: Bravo.

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. La présidence donne la parole au chef de l'opposition qui veut poser une question supplémentaire.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur je désire poser une question supplémentaire.

M. l'Orateur: Je reconnaitrai tantôt l'honorable député de Témiscamingue.

[Plus tard]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Finances, s'il écoute. Il ne m'écoute pas...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Témiscamingue a la parole. On devrait lui permettre de poser sa question.

M. Caouette: Je demande simplement que l'honorable ministre des Finances écoute ma question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Il demande aux députés de mon parti, de même qu'à ceux de l'opposition, de participer pleinement au travail du comité. L'honorable ministre est-il en mesure d'affirmer qu'il jouit pleinement de la collaboration et de la participation des députés ministériels au travail dudit comité?

[Traduction]

L'hon. M. Benson: Je puis l'affirmer.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LE LIVRE BLANC—LES DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'aimerais demander au ministre des Finances s'il s'acquittera pleinement de ses responsabilités quant à l'étude de cette mesure en déposant les documents supplémentaires qu'il nous a promis de déposer avant la fin de janvier.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Benson: Le comité était très occupé par d'autres affaires mais...

M. Horner: Démissionnez et que ce soit réglé.

L'hon. M. Benson: J'ai approuvé le document hier. On s'occupe de l'expédier aux présidents des deux comités.

[L'hon. M. Benson.]

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

LES FRAIS MÉDICAUX DANS LES MAISONS DE CONVALESCENCE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): J'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le 28 janvier je lui posais la question suivante: Étant donné le nombre croissant de personnes âgées qu'on renvoie des hôpitaux aux maisons de convalescence pour leur donner des soins supplémentaires et qui se trouvent démunies et privées des soins hospitaliers pour lesquels elles ont versé des cotisations durant de nombreuses années, le ministre en a-t-il parlé à ses homologues provinciaux ou a-t-il un programme pour faire bénéficier les gens des soins hospitaliers?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le député me dirait-il bien clairement s'il veut parler d'assistance financière aux institutions ou aux gens intéressés?

M. Rynard: Il s'agit des maisons de convalescence, où ces personnes doivent aller.

L'hon. M. Munro: Il n'y a pas de formule de partage des frais en vertu du programme d'hospitalisation ou du régime d'assistance publique du Canada qui assure de l'aide dans ces cas.

M. Rynard: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il discuté de la chose avec ses homologues pour voir si ces gens ne pourraient bénéficier du programme d'hospitalisation? Ils y ont contribué des années durant et sont incapables maintenant de payer les frais d'une maison de convalescence.

L'hon. M. Stanfield: La société juste.

L'hon. M. Munro: Je suis prêt à faire inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale des ministres.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Cette question sera-t-elle incluse dans l'ensemble des discussions relatives au nouveau cadre de sécurité sociale actuellement à l'étude?

L'hon. M. Stanfield: Si c'est un cadre, on nous a mis dedans.

L'hon. M. Munro: Je pense que les propositions, quelles qu'elles puissent être qui feraient partie d'une nouvelle politique, auraient leurs répercussions dans un cas comme celui-ci, mais je ne puis rien préciser en ce moment.